

---

En effet, les échanges entre pays ne sont plus ce qu'ils étaient il y a à peine une décennie. À l'époque, nous nous contentions d'échanger des produits. Nous échangeons maintenant des idées. La majeure partie des échanges entre le Canada et l'Australie se composent encore de biens matériels; cependant, un nombre de plus en plus grand de nos entreprises sont liées de bien d'autres façons. Nous produisons des biens sous licence. Nous utilisons mutuellement nos marques de fabrique. Nous redonnons vie à une émission de télévision en la rediffusant. Les vedettes de musique populaire d'un pays enregistrent dans les studios de l'autre. Nous suivons assidûment la dernière mode au chapitre des méthodes de production qui, souvent, ont été élaborées au Japon. Les Japonais nous disent qu'ils n'ont fait que suivre les conseils reçus il y a 30 ans des États-Unis.

Autre élément de changement : la complexité croissante de la technologie incorporée dans nos exportations. Le représentant local muni de quelques manuels techniques n'est plus à même de donner un service après-vente adéquat sur le marché étranger. Certains gouvernements exigent même que leurs achats aient un pourcentage donné de contenu local.

C'est dans le contexte d'un monde en constante évolution que nous, au Canada, avons fait des pressions pour que soit entamée sans plus tarder une nouvelle série de négociations sous l'égide du GATT. Et nous sommes heureux d'apprendre que l'Australie nous appuie.

Nous avons certes réclamé des réformes sur la scène internationale, mais nous avons également signifié notre intention d'entamer des pourparlers avec notre voisin et principal partenaire commercial, les États-Unis, sur les moyens de réduire ou de supprimer les barrières qui existent toujours entre nous. Nous croyons que cette mesure pourrait faire plus que favoriser les intérêts particuliers du Canada et des États-Unis. Nous pensons qu'elle pourrait aussi servir d'exemple positif aux autres nations commerçantes du monde. Nous espérons que cette initiative hâtera plutôt qu'elle n'entravera un relâchement encore plus grand et plus général des obstacles au commerce.

Votre propre arrangement de relations économiques plus étroites avec la Nouvelle-Zélande comporte peut-être des idées que nous aurions intérêt à examiner au moment d'entamer les pourparlers avec les États-Unis. Nous en avons bien sûr une connaissance théorique mais les tenants et aboutissants de ce qui se fait dans la pratique pourraient bien nous être utiles. J'espère que les cadres d'entreprises que je rencontre en Australie me feront profiter de leur expérience personnelle concernant cet arrangement.

En mars dernier, nos premiers ministres respectifs, MM. Hawke et Mulroney, ont discuté de deux façons possibles d'élargir nos échanges commerciaux — réciproquement et avec les autres pays. Nous devrions y songer sérieusement. Il s'agit, d'une part, de l'échange de technologie et, d'autre part, de l'établissement de coentreprises. Ces deux moyens nous aideraient à nous adapter au nouveau climat commercial international.

J'invite les gens d'affaires canadiens et australiens à chercher de nouvelles manières de collaborer. À défaut d'une expression plus adéquate, celle de « coopération industrielle » en est venue à être appliquée à toutes ces nouvelles formes de commerce international qui ont au-delà de l'acte traditionnel qui consiste à acheter ou à vendre un produit.

---